


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMITÉ DE GESTION DU PLAN
LOIRE GRANDEUR NATURE
29 JANVIER 2009 A ORLEANS

**34 MILLIONS D'EUROS
DE PROJETS PROGRAMMÉS**



Réuni à Orléans le 29 janvier dernier, sous l'autorité du préfet de région, de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, de l'Établissement public Loire, **le Comité de gestion du plan Loire grandeur nature a émis un avis favorable à la programmation de 115 projets répartis dans les différentes régions du bassin de la Loire pour un montant total de 33,65 millions d'euros :**

- **17,87 millions apportés au titre du Contrat de Projets Interrégional Loire**
 - 13,24 millions d'euros des conseils régionaux d'Auvergne, Bourgogne, Centre, Limousin, Pays de la Loire, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes
 - 4,38 millions d'euros de crédits de l'Etat
 - 0,45 millions d'euros de l'Établissement public Loire
 - 0,75 millions d'euros de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne

- **1,03 millions d'euros de crédits de l'union européenne, au titre du programme opérationnel Loire**
 - 14,75 millions correspondant à la part d'autofinancement des porteurs de projets et aux contreparties des autres collectivités (départements, communes ou intercommunalités).

Quelques projets particulièrement exemplaires ou significatifs méritent d'être signalés.

Dans le domaine de la prévention des inondations:

L'Établissement public Loire apportera en 2009 un **appui technique à l'élaboration des plans communaux de sauvegarde (PCS DICRIM) des communes** du bassin de la Loire **pour un montant total de 261 350 €**

L'État mènera à bien des travaux de **réhabilitation du barrage du Gouffre d'Enfer en amont de ST Etienne** (Loire), en complément du **programme d'actions pour la prévention des inondations** (PAPI) du Furan, en vue de la rétrocession de ce barrage à la collectivité locale, **pour un montant total de 813 280 €**;

D'importants **travaux de renforcement, seront menés sur les pieds de levées** de Montlouis-sur-Loire (**Indre-et-Loire, 2 000 000 €**) et sur la levée d'Espagne en aval du bec d'Allier (**Cher, 546 694 €**).

En matière de préservation des espaces naturels :

Le Parc naturel Livradois-Forez et le Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne (CEPA) conduiront des **actions de préservation de tourbières des Hautes-Chaumes du Forez** (Loire et Puy-de-Dôme), pour un montant global de 40 950€ ;

Le Conservatoire des sites de l'Allier animera les **actions du réseau Natura 2000** du Val d'Allier et des gorges du Haut Cher (Allier), **pour un montant cumulé de 75 530 €**.



Sur le thème des poissons migrateurs :

L'Établissement public Loire assurera le **repeuplement en saumons du bassin de la Loire en 2009 pour un montant de 603 000€.**

En matière de valorisation du patrimoine ligérien :

Les départements du Cher, du Loir-et-Cher, du Loiret, du Maine-et-Loire et de Loire-Atlantique les communautés d'agglomérations d'Angers Métropole, Tours +, Aggloplys Blois et Orléans Val de Loire vont poursuivre activement **l'aménagement de l'itinéraire cyclable "La Loire à Vélo"**.

Enfin, dans le domaine de la recherche et de l'échange de données, l'Établissement public Loire assurera la maîtrise d'ouvrage du plateau collaboratif d'échanges Intranet/Internet du plan Loire grandeur nature, pour un montant total de 290 812€.

Rappelons que le plan Loire grandeur nature mobilisera sur la période 2007-2013

- **265 millions d'euros de l'Etat, des Régions, de l'Agence de l'eau et de l'Établissement public Loire, engagés dans un contrat de projets interrégional, ainsi que 33,8 millions de crédits européens, pour l'aménagement, la gestion durable et la compétitivité du bassin de la Loire. Les priorités du plan Loire grandeur nature sont :**
 - **La prévention des inondations, vivre durablement dans les vallées inondables de la Loire et de ses principaux affluents ;**
 - **La préservation de la nature : de la ressource en eau, des espaces naturels et des espèces patrimoniales (les poissons migrateurs notamment) ;**
 - **La valorisation du patrimoine naturel, culturel, touristique et paysager de la Loire et de ses principaux affluents pour un développement durable ;**
 - **Le développement et le partage d'une connaissance globale, fondamentale et opérationnelle du fleuve et de son écosystème.**

Pour en savoir plus :

Sur le plan Loire grandeur nature www.plan-loire.fr

Sur l'apport de l'Europe www.europe-centre.eu

CONTACT PRESSE :

Préfecture / Colette THEAS-DUHAMEL 02.38.81.40.35 - colette.theas-duhamel@loiret.pref.gouv.fr
Agence de l'Eau Loire Bretagne / Paule OPERIOL 02.38.51.73.10 - paule.operiol@eau-loire-bretagne.fr
EPL / Sylvie ASSELIN 02.38.64.32.85 sylvie.asselin@eptb-loire.fr